



Nancy, le lundi 25 mars 2019

**Discours d'ouverture de la session du 25 mars 2019
de Mathieu Klein
Président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle**

Mes cher(e)s collègues,

En ouverture de cette session, je souhaite que nous ayons une pensée pour les victimes des attentats de Christchurch et d'Utrecht qui ont endeuillé la Nouvelle-Zélande puis l'Europe au cours de ces dernières semaines.

Qu'il soit d'extrême droite ou islamiste, le terrorisme se nourrit des mêmes ressorts : la peur, la haine et les amalgames, exploités à une seule fin : diviser, ébranler et remettre en cause les valeurs démocratiques et humanistes qui font le ciment de notre société.

Je veux exprimer ici au nom de l'assemblée départementale la solidarité de toute la Meurthe-et-Moselle avec les victimes, leurs familles et les forces de l'ordre. Nous ne devons jamais céder face à ces idéologies totalitaires et mortifères.

Depuis notre dernière session, des Meurthe-et-Mosellanes et de Meurthe-et-Mosellans ont été mis à l'honneur.

A été promue chevalier de la Légion d'Honneur, madame Hélène SAY, conservatrice générale du patrimoine, directrice des archives départementales de Meurthe et Moselle.

Ont été promus chevaliers de l'Ordre National du mérite :

Monsieur Pascal PINELLI, ancien responsable de la CAPEB en Meurthe et Moselle.

Monsieur Gilles BAROU, directeur du centre psychothérapeutique de Laxou.

Madame Dominique HAMPIAUX, gérante de la société du même nom.

Madame Renée TALAMONA, directrice général de la caisse régionale du Crédit Agricole.

Je leur adresse à toutes et à tous, nos félicitations.

Je souhaite également vous présenter madame Linda MAROC-MAXANT qui prendra ses fonctions de responsable du service « Assemblée » à compter du 01 Avril prochain. Elle remplacera Frédérique MOUCHARD, qui a pour sa part intégré la Direction des ressources humaines. Je leur souhaite à toutes les deux, le meilleur dans leurs nouvelles fonctions respectives.

Enfin, je salue la présence dans le public d'une délégation de l'Amicale des deux maisons, je leur souhaite la bienvenue à cette séance publique d'ouverture de notre session.

A quelques semaines des élections européennes, alors que la perspective d'un *Brexit* négocié s'éloigne de jour en jour et que les europhobes montent en puissance partout sur le continent; force est de constater que l'idéal européen se délite plus vite que ne construisent les projets de coopération.

Nous avons ici en Lorraine une responsabilité singulière à faire valoir dans cette séquence qui pourrait bien acter la fin de l'Union Européenne telle qu'elle s'est construite depuis la fin de la Seconde guerre mondiale.

« Aucune région n'a été plus que la Lorraine mêlée aux grands évènements de l'histoire européenne. C'est ici que s'est fixée la ligne de partage de deux cultures, que s'est maintenu leur contact » disait Robert Schuman.

A l'épicentre de cet espace de rencontre entre l'Europe francophone et germanophone, la Grande Région peine à traduire cet idéal européen dans nos territoires, tant elle reste inconnue d'une grande partie de nos concitoyens.

Et pourtant, les projets de coopération que nous construisons patiemment avec nos voisins allemands, belges et luxembourgeois contribuent à bâtir cette Europe du quotidien. Je pense aux actions que nous impulsions pour développer la connaissance de la langue et de la culture du voisin, via des résidences d'artistes dans les collèges, les échanges inter-administrations comme le Tandem program avec le land de Sarre, ou encore le programme INTERREG SESAM GR porté par le département de la Moselle.

Acteurs de proximité du co-développement frontalier, les départements entendent bien le rester. Le groupe de travail conduit par Valérie BEAUSERT-LEICK et installé suite à l'intervention de notre collègue Rose-Marie FALQUE lors de la dernière session budgétaire formulera des propositions en ce sens. Elles viendront nourrir le rapport du Préfet Jean-Luc MARX sur le développement du nord Lorrain, un territoire en première ligne face à ces enjeux transfrontaliers et européens.

A ce titre, je salue l'installation du Pôle Métropolitain Frontalier et son président Christian ARIÈS, qui vient non pas constituer la strate supplémentaire d'un millefeuille institutionnel déjà complexe, mais au contraire apporter un nouvel outil pour organiser le dialogue entre les territoires lorrains et leurs voisins, avec un périmètre qui devra être souple et évolutif.

Notre département a soutenu sa création (comme celle de la multipole sud Lorraine en son temps) et sera particulièrement attentif à l'articulation des dynamiques du nord et du sud Lorrains et de leurs trois métropoles, Nancy, Metz et Luxembourg.

Les mois à venir seront déterminants pour la future période de programmation des fonds européens 2021-2027. J'ai la conviction que c'est au moment où la Lorraine a administrativement « disparu » qu'elle a plus que jamais besoin d'être défendue dans le Grand Est et dans son positionnement européen. Soyons donc vigilants à ce que les enveloppes dédiées à nos territoires soient bien maintenues et confortées, en particulier dans les champs de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la ruralité et de la politique agricole commune, et surtout du Fonds Social Européen.

Notre département, chef de file du volet inclusion sociale et pauvreté du FSE, veillera à ce que les solidarités soient intégrées à leur juste place dans le futur budget européen, en écho au grand mouvement qui traverse notre pays depuis quelques mois.

« Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve ». Cette maxime du philosophe allemand Hölderlin, souvent reprise à son compte par Edgard Morin, illustre bien la ligne de crête sur laquelle nous évoluons depuis plusieurs mois maintenant.

Le péril nous vient d'un climat politique et social très dégradé, qui s'exprime par un « dédagisme » important vis-à-vis des institutions, des élus et des fonctionnaires, mais qui n'épargne ni les corps intermédiaires, ni les médias.

Il nous vient aussi de la libération de la parole et des actes de haine antisémites, racistes, sexistes ou homophobes, désinhibés par les réseaux sociaux.

Il nous vient enfin de la dérive fascisante qui tente opportunément de s'habiller en jaune, dont les érucations haineuses ont malheureusement recouvert la voie sociale de beaucoup de gilets jaunes – sincères – qui parfois ne manifestent plus aujourd'hui.

Il faut condamner sans ambiguïté ces attaques contre nos valeurs républicaines les plus fondamentales, et poursuivre sans relâche notre action quotidienne en matière d'éducation. Nous donnerons tout à l'heure le top départ de la 12^{ème} semaine « Egalité, Fraternité, Agissez », qui prévoit notamment des actions contre les discriminations et les violences sexistes au collège.

Mais il y a aussi dans ce contexte troublé, de multiples raisons d'espérer. Espoir suscité par cette aspiration forte à renouveler le débat démocratique, à ouvrir de nouveaux espaces de dialogue, à explorer d'autres modes de faire société ensemble.

Ces espoirs suscitent des attentes, aussi fortes que diverses, de la défense du pouvoir d'achat au maintien des services publics, du combat pour accéder à un

logement digne au droit à la mobilité dans chaque territoire de la République, de l'aspiration à un avenir désirable au besoin de justice sociale et fiscale qui était le cœur à l'origine de la mobilisation des gilets jaunes.

La Meurthe-et-Moselle figure au rang des 10 territoires démonstrateurs de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Les solidarités constituent le fil rouge de l'action du département depuis 1998, avec un engagement constant contre la pauvreté et la précarité, réaffirmé à travers le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de 2013, le plan de lutte contre la pauvreté des enfants de 2015 et plus récemment via la stratégie départementale de prévention et de lutte contre la pauvreté adoptée par notre assemblée en décembre dernier, malgré un contexte financier très dégradé.

Le débat à venir sur le revenu universel d'activité, le RUA, doit être mis à profit pour clarifier ces questions. L'expérimentation du revenu de base que nous avons proposée aux côtés de 17 autres conseils départementaux aurait pu constituer une préfiguration utile de ce revenu universel d'activité. Aussi je regrette que le principe de cette expérimentation, comme l'automatisme de l'ouverture des droits ou le retour à un financement centralisé des allocations individuelles de solidarité, n'aient pas été retenus par le Gouvernement.

L'accompagnement global dans l'aide au retour à l'emploi, la tarification sociale des repas dans les collèges, la gratuité des transports scolaires – maintenue jusqu'en 2022 grâce au combat que nous avons porté au niveau régional – ou encore le projet Reliance en direction des familles monoparentales sont autant d'exemples de leurs déclinaisons concrètes dans les politiques de notre collectivité.

Les conférences territoriales de développement social qui ont mobilisé près de 700 personnes dans les territoires ces derniers jours constituent un rouage essentiel de la mise en œuvre de cette stratégie, au sens où elles fondent un espace de coproduction de l'action publique avec l'ensemble des acteurs investis dans ce champ.

Je tiens à saluer leur succès et à vous inviter toutes et tous à vous mobiliser le 4 avril prochain à l'occasion de la conférence départementale de développement social qui doit nous permettre d'imaginer des réponses nouvelles, créatives et adaptées aux réalités du territoire.

Dans le champ de l'autonomie, je voudrais souligner le succès des assises portées par Annie SILVESTRI qui se sont tenues ici les 5 et 6 février et dont la synthèse a été adressée à la Ministre Agnès BUZYN afin d'être versée à la concertation Grand Âge Autonomie.

La dynamique qui s'est enclenchée et que nous entendons maintenir, en transformant ce processus en fabrique de l'Autonomie, est à la hauteur des enjeux de la transition démographique qui s'annonce. Défi démographique et société inclusive sont étroitement mêlés, tout comme le développement de l'engagement

citoyen qui doit répondre à la soif participative des aînés qui s'exprime déjà très fortement dans le secteur associatif.

A l'instar des transitions numériques et écologiques et dès lors que nous les considérons comme des opportunités et non des contraintes, ces mutations nous donnent l'occasion de repenser notre manière de faire société sur la base d'une adaptation des valeurs républicaines de justice et de solidarité à ces trois défis.

Les quelques 450 000 Français qui ont participé aux marches pour le climat organisées partout en France le 16 mars dernier ne s'y sont pas trompés, propulsés par l'engouement, l'énergie et la créativité du million de jeunes qui avait battu le pavé la veille partout dans le monde pour réclamer des actes pour le climat et la justice sociale.

Même si de Rio à Washington, une poignée de climato septiques parvient encore à nier l'évidence de l'urgence climatique, les élus de tous bords qui se sont mêlés aux 4 500 manifestants à Nancy samedi dernier – et parmi eux de nombreux conseillers départementaux – partagent je crois cette conviction qu'il nous faut intégrer l'impératif de transition écologique dans l'ensemble de nos principes de vie et d'action.

Le premier défi qui nous est posé est celui des mobilités. Malgré la digitalisation de tous les pans de notre économie, tout porte à croire que nous allons vers un accroissement de l'ensemble des flux dans les décennies à venir.

Les flux de données seront éminemment stratégiques, et c'est le sens du travail que conduit André CORZANI avec nos équipes pour garantir l'accès au très haut débit pour tous, la résorption des zones blanches de téléphonie mobile mais aussi pour accompagner les usages en direction des plus jeunes (c'est le plan numérique qui a permis le déploiement de quelques 8 000 tablettes dans tous les collèges de Meurthe-et-Moselle) comme des plus âgés, avec des formations et un accompagnement adaptés.

Les flux de marchandises ne devraient pas non plus se tarir. A la croisée de deux euro corridors, j'ai la conviction que notre région est aussi à la croisée des chemins, car le risque que ces flux nous échappent à termes est bien réel, tant nos infrastructures, qu'elles soient routières, ferroviaires ou fluviales ne sont pas à la hauteur des enjeux de la mobilité du 21^{ème} siècle.

Je souscris à l'idée portée par le président de région d'un Grenelle des mobilités, qui doit nous permettre d'intégrer à leur juste place les modes de transports les plus vertueux dans un projet global de mobilités. Nous aurons l'occasion d'y revenir tout à l'heure dans les questions d'actualité.

La dégradation de notre réseau ferré, à commencer par le réseau capillaire fret est une source d'inquiétude croissante pour nos entreprises. La ligne fret Conflans-Batilly dont nous soutiendrons la pérennisation illustre bien cette tendance, qui

accentue d'autant la thrombose de notre réseau routier et ses externalités négatives : embouteillages, pollution, nuisances sonores et visuelles qui mettent en péril à la fois la vitalité économique de nos territoires, le cadre de vie de leurs habitants, la qualité de l'environnement et la santé publique.

Cette dégradation malheureusement s'inscrit dans une inquiétude plus vaste sur les infrastructures de transports de la Lorraine, qui pâtissent depuis trop longtemps de l'inconséquence des (non) choix opérés en la matière, depuis la gare d'interconnexion TGV/TER de Vandières à la disparition des connexions ferroviaires vers le sud de la France, en passant bien sûr par l'A31.

Aujourd'hui le risque d'asphyxie de l'euro corridor du Sillon Lorrain est réel, c'est pourquoi il est impératif que le projet d'A31 bis aboutisse, du nord au sud, en intégrant les enjeux environnementaux, de qualité de vie et en anticipant les besoins futurs. C'est le sens de la contribution que nous avons souhaité apporter au débat public avec de nombreux élus lorrains, et du combat que nous continuerons à mener unanimement, je l'espère, dans les mois à venir.

Car si les révolutions de l'électromobilité, de l'économie collaborative et de l'intelligence artificielle sont à nos portes, nous avons la responsabilité de répondre à la mobilité d'aujourd'hui. 86 % de nos compatriotes jugent que les difficultés à se déplacer constituent un frein à l'emploi, et une majorité d'entre eux n'ont d'autres choix que de prendre leur voiture chaque matin pour se rendre au travail.

Le département, aux côtés de l'Etat, a pris une part très active sur les questions de sécurité sur les routes. 50 % de tués et 25,68 % de blessés en moins sur les routes de Meurthe-et-Moselle entre janvier 2017 et janvier 2018 (selon les chiffres de l'observatoire départemental de la sécurité routière). C'est une baisse importante, bien au-dessus de la tendance baissière de l'accidentalité sur les routes métropolitaines ces dernières années. Nous devons poursuivre nos efforts en ce sens. Mais je ne peux pas à ce stade, ne pas avoir une Pensée pour le petit Jules tué à Lunéville par un chauffard qui était au téléphone. Ce drame a ému tout un territoire auquel nous nous associons.

S'il nous faut réduire significativement la part de la voiture individuelle dans les déplacements du quotidien, ce n'est qu'en proposant des alternatives crédibles à nos concitoyens que nous parviendrons à gagner le combat d'une mobilité décarbonée, équitable pour tous les territoires et qui ne laisse personne à quai.

Le département y prend sa part, en déployant par exemple des bornes de recharges pour les véhicules électriques sur les aires de covoiturage, ou en encourageant toutes les initiatives au développement des mobilités douces.

Les véloroutes voies-vertes relèvent non seulement d'un enjeu d'attractivité et de développement touristique pour nos territoires (et en particulier les territoires ruraux), mais aussi et surtout un maillon de la chaîne multimodale encore trop souvent manquant aujourd'hui, c'est pourquoi nous avons fait le choix de prendre la

maîtrise d'ouvrage pour les portions manquantes des véloroutes V50 et V52 qui traversent notre département.

Le combat pour la transition écologique, c'est aussi celui pour une alimentation saine, produite localement et accessible à tous. Je l'ai dit en introduction, l'année à venir sera une année charnière pour notre agriculture, avec la perspective d'une nouvelle loi sur le foncier qui devra redonner aux agriculteurs les moyens de lutter contre l'artificialisation des sols et la spéculation foncière.

En toile de fond : la future politique agricole commune, et à travers elle l'avenir de notre modèle agricole que j'évoquerai jeudi devant le premier syndicat agricole français qui tient son congrès annuel à Nancy.

Cela répond à une attente sociétale croissante, mais constitue aussi une opportunité économique pour nos territoires, avec des débouchés pour les agriculteurs meurthe-et-mosellans, de la valeur ajoutée dans une économie non délocalisable, l'occasion de restaurer un lien distendu entre urbain et rural, entre agriculteurs et consommateurs.

C'est tout l'objet du projet alimentaire territorial du sud Meurthe-et-Moselle, un PAT qui a fait des émules dans le nord du département avec le projet AROMA et plus récemment dans le Pays Terres de Lorraine, fraîchement labellisé dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation, avec un partenariat avec ATD Quart Monde sur l'accès digne à l'alimentation que je veux saluer.

Les plus pauvres sont aussi celles et ceux pour qui se chauffer, se déplacer ou manger sainement coûte le plus cher, preuve s'il en est que Justice sociale et transition écologique sont les deux faces d'une même pièce. C'est l'essence du pacte social et écologique pour « *donner à chacun le pouvoir de vivre* », proposé par Laurent BERGER, Nicolas HULOT et 19 associations auquel je souscris pleinement.

«*Donner à chacun le pouvoir de vivre*», c'est en substance le message que les élus du Grand Est et les associations nationales (AMF, ADF et Régions de France) ont délivré au Président de la République ces dernières semaines s'agissant de l'autonomie financière et fiscale des collectivités, et des départements au premier chef, qu'il s'agisse de la remise à plat du mode de financement des allocations individuelles de solidarité ou de la question des mineurs non accompagnés (que nous évoquerons dans la séquence de questions d'actualité qui va suivre), pour ne citer que deux exemples.

« *Je dis oui pour la décentralisation mais, alors, il faut le faire vraiment* ». Je cite ici les propos du chef de l'Etat lorsqu'il nous a reçus à l'Elysée le 21 février avec mes homologues présidents de départements.

Chiche ? Allons au bout d'une véritable décentralisation !

Une décentralisation qui mettrait un terme à la déconcentration, décidée loin du terrain et de l'action citoyenne de proximité.

Une décentralisation qui marquerait une évolution forte dans les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales, en passant d'une subsidiarité descendante à une véritable co-construction de l'action publique dans les territoires.

Une décentralisation qui reposerait les bases d'un financement adéquat pour les collectivités, en consolidant le socle de ressources propres de chacun des échelons.

Une décentralisation qui entérinerait le principe de différenciation, avec l'impérieuse condition de l'étendre à tous les territoires, dans un principe d'équité.

Les régions, les intercommunalités, les communes et les départements, confortés dans leur rôle de garant des solidarités sont prêts, non pas à un nouveau big-bang, mais à ce qui constituerait un véritable acte 3 de la décentralisation.



Didier JACQUOT
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle
Direction de la Communication
03 83 94 54 74 – 06 03 22 20 58